



5 à 40 %

C'est la part du financement que peut représenter le PTZ+ dans une opération immobilière. Le montant du prêt, plafonné, dépend de la localisation, de la performance énergétique du logement et des revenus des propriétaires.



Pierre Laurent, Cécile Duflot, Martine Aubry, Valérie Letard et Marc-Philippe Daubresse lors des « États généraux du Logement » à Paris.

À LA UNE

ÉTATS GÉNÉRAUX DU LOGEMENT

Réunis lors de la deuxième édition des États généraux, chef de file de partis politiques et professionnels se sont interrogés sur la place du logement en France. Un débat à suivre.

La deuxième édition des États généraux du logement s'est tenue le 8 juin dernier à Paris et a réuni non seulement les 33 organisations partenaires des États généraux (promoteurs, bailleurs sociaux, fédérations, associations...), mais aussi, - élections présidentielles obligent - les différents partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, conviés à débattre d'un sujet qui préoccupe beaucoup les Français. Selon un sondage TNS Sofres, 84 % de nos concitoyens estiment en effet que les responsables politiques ne s'occupent

pas suffisamment des problèmes de logement (93 % chez les 35-49 ans). Martine Aubry, François Bayrou, Jean-Louis Borloo, Cécile Duflot ou Pierre Laurent étaient ainsi présents. Les 33 partenaires leur ont demandé de prendre position sur 15 propositions faites pour l'occasion par les États généraux. Objectif ? Mettre le logement au cœur de la campagne présidentielle. Parmi les propositions, réaffirmer le rôle de l'État garant de la solidarité nationale et de l'équité territoriale, mettre en place un système d'observation des besoins en logements et des prix pour réguler les mar-

chés et anticiper la demande, associer les habitants et les acteurs du logement à la décision publique, consacrer 2 % du PIB au logement dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, refonder la politique du 1 % logement, adapter les règles d'urbanisme pour développer l'offre foncière et réformer la fiscalité pour l'orienter vers la construction de logements abordables, moduler les aides à l'investissement locatif, assurer la pérennité des aides à l'accession (TVA à 5,5 %, PTZ+)... Le débat devrait être riche. Rendez-vous donc en 2012 !

C. L.

CONCOURS

PYRAMIDE D'OR 2011

Dans le cadre du congrès de la Fédération des promoteurs immobiliers réunis à Lille, La Pyramide d'Or 2011 parrainée par le Crédit Foncier a récompensé le programme répondant le mieux à l'ensemble des critères d'économies d'énergie, d'intégration environnementale, de durabilité et d'esthétique. Le lauréat est donc l'Eden Square du groupe Launay. Situé à Chantepie (35) il s'agit d'un projet phare en cœur de Zac. Pour Jérôme Launay, « Il s'agissait de projeter une opération immobilière phare pour signaler le cœur de la Zac

des Rives du Blosne à Chantepie et accompagner les nouveaux espaces publics, tout en proposant un cadre de vie innovant et respectueux des critères de haute qualité environnementale ». Le projet est un « bâtiment îlot » sur quatre niveaux qui enserme en son centre un jardin couvert par une verrière. « Avec le projet Eden Square, nous avons osé une première en France : organiser un vaste ensemble de logements ouverts sur une grande serre bioclimatique commune entièrement végétalisée » souligne Jérôme Launay.



La pyramide d'or 2011 : l'Eden Square à Chantepie (35).